RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2021 B 03342
Numéro SIREN : 901 496 893
Nom ou dénomination : ABMADO FITNESS

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2022 sous le numéro de dépôt 18409

Administrateurs
Judiciaires
Associés

Tribunal de Commerce de MONTPELLIER
N° d'inscription au répertoire général :
N° Greffe :
Ordonnance de désignation : 13 décembre 2021
Administration provisoire : SELARL FHB, Maître Jean-François BLANC

REQUETE

A Madame la Présidente du Tribunal de Commerce de Montpellier aux fins d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice de la SASU ABMADO FITNESS

SASU ABMADO FITNESS
46, avenue du Pont Juvénal
34000 Montpellier

Le 24 juin 2022

22 rue des Chasseurs - 34070 Montpellier
Téléphone : 04 67 42 19 20 – Fax : 04 67 42 19 23
montpellier@fhbx.eu

La SELARL FHB, représentée par **Maître Jean-François BLANC**, administrateur judiciaire à Montpellier,

Agissant en qualité d'administrateur provisoire dans la procédure susvisée,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Que par ordonnance du **13 décembre 2021,** la SELARL FHB, représentée par l'exposant a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la ***SASU ABMADO FITNESS***, dont le siège social est situé 46, avenue du Pont Juvénal – 34000 Montpellier, avec pour mission l'administration générale, la gestion et la représentation de la société.

Que la ***SASU ABMADO FITNESS*** est détenue et présidée par la SAS AB FITNESS holding, elle-même détenue et présidée par Monsieur Aurélien BOZEC.

Que cette désignation est intervenue en raison du décès de Monsieur Aurélien BOZEC.

Que la ***SASU ABMADO FITNESS*** clôture ses comptes au **31 décembre** de chaque année.

Que le délai imparti pour l'approbation des comptes annuels clos au **31 décembre 2021** expire le **30 juin 2022.**

Que tenant le contexte, les **comptes annuels 2021** ne sont pas, à ce stade, finalisés et la tenue de l'Assemblée Générale destinée à statuer sur l'approbation de ces derniers ne pourra intervenir avant le **30 juin 2022.**

Qu'un délai supplémentaire pour procéder à l'arrêté des comptes et à leur approbation apparaît donc nécessaire.

Qu'il ressort des dispositions de **l'Article L225-100 du Code de Commerce** que « ***l'assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice.*** »

C'EST POURQUOI,

La Requérante requiert qu'il vous plaise, Madame la Présidente, de bien vouloir prolonger jusqu'au **31 décembre 2022,** le délai pour réunir les actionnaires de la ***SASU ABMADO FITNESS*** aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2021.**

Présentée à Montpellier, le 24 juin 2022

SELARL F H B
Administrateurs Judiciaires Associés
22, rue des Chasseurs - 34070 MONTPELLIER
Tél. 04 67 42 19 20 - Fax 04 67 42 19 23

ANNEXES

ANNEXE 1 : Ordonnance en date du 13 décembre 2021 désignant la SELARL FHB en qualité d'Administrateur Provisoire.

ANNEXE-1

ANNEXE 1 : Ordonnance en date du 13 décembre 2021 désignant la SELARL FHB en qualité d'Administrateur Provisoire.

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

ORDONNANCE

****

Nous, Nadine Baptiste présidente du Tribunal de Commerce de Montpellier,
Vu la requête ci contre et les motifs y exposés,

Vu les articles L223-26, L241-5, L225-100, et R225-64 du Code de Commerce
autorisons:

ABMADO FITNESS
46, Avenue du Pont Juvénal
34000 Montpellier
Numéro RCS :901 496 893 , Numéro de gestion :2021 B 3342

A prolonger jusqu'au 31 DECEMBRE 2022

le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Fait et donné a Montpellier le 12 OCT. 2022

Le greffier associé
N. AZAVBERT

p/ le Président
le juge délégué Catherine FANDIN

TRIBUNAL DE COMMERCE ★ MONTPELLIER ★